

# **CORDÉES DE LA RÉUSSITE**

## **Appel à projets 2023**

### **Guide d'accompagnement « S'engager dans une cordée »**

- 1. Le dispositif académique des cordées de la réussite**
- 2. Une co-construction en 4 étapes**
- 3. La procédure de l'appel à projets 2023**
- 4. Le calendrier**
- 5. Les contacts**

**2008 - 2009**

Lancement du dispositif et naissance des premières cordées dans l'académie de Nice (4 cordées)  
→ **Lutter contre l'auto-censure** → **Viser l'excellence**

**2020 - 2021**

**Nouvelle cordées : fusion cordées / parcours d'excellence** (16 cordées dans l'académie)  
[Consulter l'Instruction interministérielle du 21 juillet 2020](#)

Faire de l'accompagnement à l'orientation un réel levier d'égalité des chances

→ **Continuum de la 4<sup>ème</sup> vers le supérieur** → **Ouvrir le champ des possibles**

**2022 - 2023**

**Montée en puissance du dispositif : 50 cordées** dans l'académie de Nice  
**3723 élèves « encordés »**

# Le dispositif académique des cordées de la réussite

**Charte des Cordées  
de la réussite**

[Charte des cordées  
de la réussite](#)



[Vidéo des cordées de  
l'académie](#)



[Site du Ministère de  
l'Éducation nationale](#)

**DÉCOUVRIR LES 50 CORDÉES DE LA RÉUSSITE DANS L'ACADÉMIE  
DE NICE**

**50**

cordées de la réussite dans l'académie de Nice

[Site académique](#)



[Site du Ministère de  
l'Enseignement supérieur](#)

**Ressources pour piloter et animer les cordées  
de la réussite**

[Outils EDUSCOL](#)

## ETAPE 1 : Réaliser un diagnostic de départ

- **Analyser les besoins** des élèves, les problématiques rencontrées, pour construire des réponses adaptées (individuelles et collectives) et réfléchir aux indicateurs d'évaluation
- **Identifier le public cible** (de la classe de 4<sup>ème</sup> jusqu'à la terminale), en priorité :
  - élèves relevant de l'éducation prioritaire ou des quartiers politique de la ville (QPV)
  - élèves scolarisés en zone rurale et isolée
  - élèves des filières professionnelles et filières technologiques
  - élèves sportifs de haut niveau
- **Définir les objectifs du projet de cordée** en lien avec le volet orientation de chaque établissement source

## ETAPE 2 : Établir un partenariat « tête » - « source(s) »

- **Composition d'une cordée :**
  - au moins une « tête de cordée » établissement du supérieur : EPLE avec CPGE, EPLE avec STS, universités dont IUT, école de la fonction publique, grande école...
  - au moins un EPLE « source », collège, lycée général et technologique, lycée professionnel
- **Création de la cordée :**
  - à l'initiative d'une tête de cordée qui se rapproche d'EPLE cible(s)
  - à l'initiative d'EPLE qui se rapprochent d'un ou de plusieurs établissements du supérieur
- **Diversité des acteurs :** enseignants référents dans les collèges et lycées, PERDIR, CPE, Psychologues de l'Éducation nationale et plus largement l'ensemble des équipes pédagogiques et éducatives en établissement scolaire, enseignants-chercheurs, ingénieurs, personnels d'orientation des universités, tuteurs étudiants valorisés dans le cadre de l'engagement étudiant, acteurs du monde socio-économique...

## ETAPE 3 : Co-construire un programme d'actions adapté aux besoins

### 3 dimensions

1. Accompagnement à l'orientation
2. Ouverture sociale et culturelle
3. Mentorat et tutorat

### Des actions variées pour aider les élèves à développer des compétences disciplinaires et transversales, exemples :

- Ateliers de valorisation des sciences, des sciences humaines
- Organisation de débats citoyens, participation à des concours
- Intervention de professionnels favorisant la découverte des métiers
- Ateliers centrés sur la prise de parole en public, le développement de l'estime de soi
- Projets communs élèves-étudiants et partages d'expériences lors de rencontres élèves-étudiants
- Coaching d'élèves par des étudiants tout au long de l'année
- Visites de musées, d'entreprises ou d'institutions publiques
- Participation à des conférences
- Activités d'écriture, de théâtre, musicales
- Activités sportives....



**Attention** : distinguer les actions « Cordées » des actions « classiques » déjà réalisées au sein de l'EPL (ex : un forum métiers peut être une action Cordée s'il s'inscrit bien dans les objectifs de la cordée et si ce n'est pas la seule action proposée dans l'année).

Élaborer un budget prévisionnel cohérent, avec l'aide des gestionnaires comptables des établissements

## ETAPE 4 : Mettre en œuvre la cordée au sein d'un établissement scolaire

- Constitution du ou des groupes « cordée » au sein des EPLE encordés, sur la base du volontariat
  1. Elèves de différentes classes
  2. Groupes par niveau - groupes par filières
  3. Engagement de toute une classe ou de tout un niveau
- Information, sensibilisation et implication des familles
- Planification cohérente des actions :
  - Tout au long de l'année sur un temps dédié dans l'EDT ou à différentes périodes stratégiques de l'année ;
  - Hors du temps classe ou dans le cadre des heures dédiées à l'accompagnement à l'orientation
- Mise en place d'un comité de pilotage avec l'ensemble des parties prenantes, têtes de cordée, EPLE sources, autres partenaires éventuels : associations, collectivités... (CONVENTION DE PARTENARIAT)
- Nomination par le chef d'établissement d'un enseignant référent chargé de coordonner le projet au sein de l'EPLE (LETTRE DE MISSION)



**OBLIGATION DE SAISIR LES  
ELEVES DANS LA BASE SIECLE  
AVANT FIN DECEMBRE**



## Nouveaux projets de cordée

Retour du dossier **avant mercredi 17 mai 2023**  
à l'adresse  
[cordees-de-la-reussite@ac-nice.fr](mailto:cordees-de-la-reussite@ac-nice.fr)

Constitution du dossier, 2 documents :

- **1) Volet pédagogique 2023 – 2026** (projet pédagogique triennal)
- **2) Volet financier 2023 – 2024** (demande financière pour l'année à venir)

## Cordées en reconduction

Retour du dossier **avant mercredi 17 mai 2023** à  
l'adresse  
[cordees-de-la-reussite@ac-nice.fr](mailto:cordees-de-la-reussite@ac-nice.fr)

Constitution du dossier, 2 documents :

- **1) Volet financier 2023 – 2024** (demande financière pour l'année à venir)
- **2) Bilan annuel 2022 – 2023** (bilan des actions de l'année scolaire 22-23)

## Financements possibles

- **Programme 141, crédits pédagogiques de fonctionnement - Ministère de l'éducation nationale**  
*à destination des établissements « sources » collèges et lycées.*  
Dépenses de fonctionnement liés aux élèves (frais liés aux sorties des élèves, frais de déplacement, fonctionnement divers, subventions aux associations...)
- **Programme 231, vie étudiante – Ministère de l'enseignement supérieur**  
*à destination des « têtes de cordées » établissements de l'enseignement supérieur et EPLE avec CPGE/BTS.*  
Dépenses liées à la coordination du projet et aux frais de déplacements des étudiants tuteurs
- **Programme 147 (ANTC – DREETS)**  
*à destination des « têtes de cordées ».*  
Financement d'actions au bénéfice des élèves issus des Quartiers Politique de la Ville (QPV)  
(cf. APAE pour les données relatives aux QPV et géoréférencement sur <https://sig.ville.gouv.fr/>)
- **Budget Région PACA**  
*à destination des projets incluant des lycéens.*  
Attention particulière pour les territoires ruraux et les thématiques liées à la culture scientifique et l'environnement.
- **Autres financements complémentaires :** autres collectivités, fonds propres, fondations...

- **Du jeudi 16 mars au mercredi 17 mai 2023** : campagne AAP 2023
- **Au plus tard le mercredi 17 mai 2023** : retour des dossiers par les établissements
- **Mai / Juin** : commissions pédagogiques et financières
- **Fin juin** : communication des décisions des commissions

- Site niçois de la **DRAIO** : [cordees-de-la-reussite@ac-nice.fr](mailto:cordees-de-la-reussite@ac-nice.fr)

Référents académiques des cordées de la réussite

Mme Annabel Dupuy, directrice adjointe de la DRAIO PACA

Mr Charlie Galibert, Psychologue de l'éducation nationale, chargé de mission site niçois DRAIO

Mme Monya Picherel, coordonnatrice académique de l'accompagnement à l'orientation site niçois DRAIO

- **DREETS**, Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités :  
[isabelle.fouque@dreets.gouv.fr](mailto:isabelle.fouque@dreets.gouv.fr)

Mme Isabelle Fouque, chargée de mission régionale politique de la ville

- **RÉGION** Provence-Alpes-Côte d'Azur : [latomas@maregionsud.fr](mailto:latomas@maregionsud.fr)

Mme Laury Tomas, chargée de mission enseignement supérieur